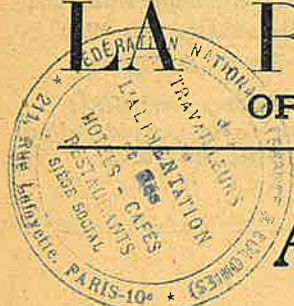


LA RÉSISTANCE OUVRIÈRE

ORGANE OUVRIER DE LA FRANCE COMBATTANTE



Aux Travailleurs de France

Les membres confédérés du Bureau de la C.G.T., alors que se précise l'approche d'événements militaires et politiques décisifs devant bouleverser à nouveau les conditions de vie des masses travailleuses qui ont été aux premiers rangs de la résistance, s'adressent à la classe ouvrière française.

Nous avons déclaré qu'il ne pouvait y avoir de libération véritable de la France sans la participation du peuple français à l'action nécessaire pour chasser l'envahisseur nazi. Vous savez, au surplus, qu'il ne peut y avoir de progrès social véritable tant que durera le régime abject de délation, de mouchardage et d'oppression de Vichy. Le peuple doit s'insurger pour faire disparaître ce régime, comme il doit être dans l'action pour libérer le pays.

La C.G.T., consciente de ses responsabilités, vous appelle à intensifier le sabotage, le ralentissement du travail, la destruction de tout ce qui concourt au maintien ou au renforcement de l'appareil militaire nazi. Elle vous invite à nouveau à former de partout, dans vos localités, vos entreprises, des milices patriotiques qui devront se joindre dans l'action aux groupes des Forces Françaises de l'Intérieur placées sous le contrôle du Conseil National de la Résistance.

Nous appelons les travailleurs en chômage, par manque de combustibles, de courant, ou matières premières, à se refuser à la déportation ou à l'embrigadement dans des sections de travail pour le compte ou au profit des troupes d'occupation. Ils doivent réclamer des allocations de chômage exceptionnelles égales à la moyenne des salaires touchés au cours du dernier trimestre.

Cette situation peut s'accroître au moment du débarquement des forces alliées et s'aggraver du fait des mesures de contraintes que ne manqueront pas de prendre les Allemands en accord avec Vichy.

A ce moment-là, nous vous demandons d'accroître la résistance et toutes les attitudes de désobéissance aux ordres officiels vichyssois et nazis.

Quelles que soient les mesures qui seront prises (état de siège, interdiction de sortir du domicile, pointage des cartes d'identité, etc.), vous devez toujours gêner, retarder ou rendre inopérantes les opérations policières ennemies. Vous appliquerez pour cela les actions propices et correspondantes à chacun des cas, compte tenu des situations locales dans lesquelles vous vous trouverez. Ne rien faire qui puisse aider ou faciliter la tâche de l'ennemi, tel doit être le point de départ de l'action ouvrière.

L'élargissement des hostilités, en France, par un débarquement des troupes alliées peut ouvrir une période de durs et longs combats militaires sur notre sol. Le devoir de la classe ouvrière française pendant cette période est d'élargir, d'accroître les actes de sabotage, de freinage et de destruction de la production et des transports servant aux troupes nazies. La grève est le moyen d'action le meilleur à la disposition des travailleurs. Il sera employé au cours des futurs événements sur tous les points sensibles de production ou de trafic de l'occupant allemand.

Il est à prévoir que des ordres précis ne pourront être donnés par l'organisation centrale qui risque, en conséquence même des événements, d'être coupée des régions au moment décisif. La grève sera employée comme moyen de paralyser spécialement et efficacement l'ennemi : ses transports, ses relations, sa production. La grève, lorsqu'elle se déclenchera, ne pourra être de courte durée ; elle devra donc l'être à bon escient et avec la volonté de tenir.

Afin de mener ces tâches à bien, le Bureau Confédéral a décidé que dans chaque département la Direction de l'U.D., reconnue par la C.G.T., doit constituer un Comité de grève générale. Ce Comité doit comprendre des membres du bureau de l'U.D. auxquels seront adjoints les militants les plus décidés, les plus combattifs de quelques industries décisives de leur département.

Enfin, parallèlement à toutes les opérations tendant à chasser les occupants nazis de France, à libérer le Pays, le Peuple Français doit recourir à l'action nécessaire pour effacer toutes traces du régime de Vichy. Les travailleurs

Le numéro 8 a été saisi sur les presses de l'imprimerie.

de France accorderont leur confiance au Conseil National de la Résistance et à ses Comités Départementaux de la Libération pour orienter et mener à bien cette tâche insurrectionnelle.

En cette circonstance, les membres confédérés du Bureau Confédéral rappelant que, depuis 1940, la C.G.T. n'a cessé dans la résistance organisée de faire confiance au général

de Gaulle, renouvelle cette confiance au Président du C.F.L.N. pour qu'il dirige l'insurrection nationale vers la constitution d'un gouvernement de la République Française devant aboutir à la restauration immédiate des libertés civiques et sociales attendues par le Peuple de France.

*Les membres confédérés
du Bureau de la Confédération
Générale du Travail.*

Echos du C. I. O. S.

La guerre aura décidément causé bien des ennuis à ce pauvre Savoie, secrétaire fédéral de l'Alimentation.

La première fois, c'était en 1914, une histoire de lampe à pétrole renversée malencontreusement dans un pétrin militaire a failli le faire passer, bien à tort, au tourniquet.

Cette fois-ci, c'est lui qui est dans le pétrin. C'est-à-dire qu'il est dans le C.I.O.S. Le dit C.I.O.S. c'est, vous le savez peut-être, le Comité d'Information Ouvrière et Sociale, cet espèce d'organisme de coordination soit disant syndical que préside le gros Lafaye.

Or, nous avons lu ceci dans le compte rendu de la réunion du 24 janvier 1944 du C.I.O.S.:

« Savoie. — Le C.I.O.S. a été constitué par le Président Laval. Je me rappelle la réunion du 7 juin 1942. On ne nous a pas posé de question politique. Aujourd'hui on nous en pose une: « Si vous ne continuez pas le C.I.O.S. c'est que vous vous déclarez les adversaires de la collaboration », en nous menaçant d'exploiter notre réponse ».

Sur ce, Beugras, dont le nom vaut un programme, de

lui rafraîchir la mémoire: « M. Laval a constitué le C.I.O.S. pour soutenir sa politique, qui comprend la collaboration. C'était même pour aider au départ des ouvriers en Allemagne. »

Puis Georges Dumoulin-Dhames, qui est là chez lui comme partout, de poser la question que voici: « Les uns et les autres entendent-ils continuer au sein du C.I.O.S. l'activité qu'ils y ont dépensée jusqu'à présent? »

Alors Savoie, la larme à l'œil et la peur aux tripes: « J'ai toujours assisté assidument aux réunions du Comité... »

Roy, tranchant et bravache, lui fait écho: « Je n'ai jamais manqué à une réunion du C.I.O.S. »

Et le petit Bonnet, plus servile que jamais: « Je vous apporterai ma contribution comme je l'ai fait jusqu'à présent. »

Tout cela, bien entendu et quoique le compte rendu ne le dise pas, au nom de l'indépendance syndicale et par opposition à l'esprit confédéral de cette C.G.T. qui, comme chacun sait, « faisait de la politique ».

Camarade ! Lorsque tu auras lu ce numéro de la *Résistance Ouvrière*, ne le jette pas. Il est nécessaire que tous les travailleurs de France apprennent que malgré la défection de quelques intrigants, les vrais militants de la C. G. T. travaillent et luttent de toutes leurs forces en faveur de l'Unité Confédérale et pour la libération du Territoire.

VIVE LA C. G. T.